



Plan d'urgence sur les restrictions d'eau potable pour Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve

	Explication de la situation	Critères de restriction	Informations aux citoyens	Délai de diffusion
Restriction niveau 1	Période de sécheresse passagère, pannes avec résolution prévisible ou coupures passagères, appel à la population d'économiser de l'eau	sur plusieurs jours la consommation totale atteint le 75% de l'approvisionnement maximal	Sollicitation à la baisse de la consommation de l'eau potable	Tout ménage, distribué par poste dans les 7 jours
			Information diffusée par les sites internet	dans les 3 jours ouvrables
Restriction niveau 2	Période de sécheresse prolongée, pannes avec résolution prévisible ou coupures passagères, à moyen terme	sur plusieurs jours, la consommation totale a atteint le 85 % de l'approvisionnement maximal	Interdiction de l'arrosage des pelouses, de remplissage des piscines et de lavage des voitures	Tout ménage, distribué par poste dans les 4 jours
			Information diffusée par les sites internet	dans les 2 jours
Restriction niveau 3	Période de sécheresse interminable, pannes sans résolution prévisible ou coupures à long terme	sur plusieurs jours, la consommation totale a atteint plus de 90 % de l'approvisionnement maximal	Interdiction de toute consommation d'eau potable autre que celle liée à l'alimentation humaine et l'abreuvement du bétail	Tout ménage, distribué par poste au plus vite max. dans les 2 jours
			Information diffusée par les sites internet	immédiatement
Levée de restriction	Fonctionnement normal, pas de sécheresse en vue ni de maintenance, ni de coupures prévisibles	la situation est normalisée la consommation totale n'atteint pas plus que 75 % de l'approvisionnement maximal	Levée des restrictions de l'eau potable	Tout ménage, distribué par poste dans les 7 jours
			Information diffusée par les sites internet	dans les 2 jours ouvrables